

L'hon. M. McKEEN: Faut-il qu'il y ait session du Congrès dans l'intervalle ?

M. McKINNON: Non.

L'hon. M. TURGEON: Le Congrès doit-il ratifier la première concession avant que la seconde soit accordée ?

M. McKINNON: Non, monsieur.

L'hon. J. A. McDONALD (*King's*): Ordinairement il n'y a pas plus d'une réduction par année ?

M. McKINNON: Je ne crois pas. On peut mener des négociations à deux reprises au cours d'une même période de douze mois, mais je me demande si la loi américaine a déjà eu à faire face à une telle situation; et je ne vois pas qu'il faille attendre un temps déterminé avant d'accorder une seconde concession.

L'hon. M. DUFFUS: Pourquoi n'y a-t-il pas eu de réduction dans le cas des dindons ?

M. McKINNON: Lorsqu'il en est question dans les journaux, on évite peut-être de mentionner le nom du pays parce que cela pourrait embarrasser les États-Unis. Nos négociations n'ont pas porté sur les dindons pour la simple raison que nous n'étions pas le principal fournisseur. Ils viennent surtout d'un autre pays. Espérons que cet autre pays se décidera un jour à se joindre à ceux qui ont pris part aux négociations, les États-Unis ont naturellement refusé, à l'égard des dindons, cette réduction qui serait d'une importance majeure pour cet autre pays; mais si jamais l'autre pays obtient la réduction, nous en partagerons dès lors le bénéfice. Voilà, en somme, ce qui en est de l'agriculture. Pour ce qui est des produits de la forêt, nous avons obtenu des États-Unis une réduction maximum sur presque tous les articles à la liste. C'est, dans la plupart des cas, la deuxième, sinon la troisième sur la plupart des produits du bois que nous sommes intéressés à exporter. On nous accorde la réduction maximum sur la plupart des métaux de base, y compris le nickel, le cuivre, le tantale, le cadmium, le tungstène et presque tout l'aluminium. Tous les matériaux de base sont compris sauf le plomb. Ici encore cette exception dans le cas du plomb est due à un autre pays dont je serais mieux de taire le nom et qui en est le principal fournisseur; toutefois, il n'est pas douteux que ce pays engagera bientôt des pourparlers avec les États-Unis à ce sujet. C'est pourquoi les États-Unis ont laissé de côté la question du plomb, qui fera l'objet de ces négociations.

Pour ce qui est des produits des pêcheries,—je sais que plusieurs membres du Comité s'y intéressent spécialement,—puisqu'il en a été question hier à maintes reprises—on sait que nous avons déjà obtenu des États-Unis d'importantes concessions en 1935 et en 1938 à l'égard des poissons d'eau douce et d'eau salée, et cependant nous avons pu encore une fois obtenir des réductions générales et, dans bien des cas, des réductions maxima sur presque toutes les espèces de poissons d'eau douce.

L'hon. M. McKEEN: Quelle réduction a-t-on obtenue sur les conserves de poisson ?

L'hon. M. McKINNON: Voulez-vous parler d'une variété particulière de conserves de poisson ?

L'hon. M. McKEEN: Oui, des conserves de saumon.

L'hon. M. McKINNON: Nous n'avons reçu ni consenti de réductions à l'égard des conserves de saumon. M. Kemp fournira des éclaircissements à ce sujet.